

HAUTE-RIVOIRE

Ferme des Bourettes : des haies plantées sur des kilomètres



Magali Razy, près d'une partie des petites haies qui seront bientôt replantées.
Photo Progrès/Jean Michel MURAT

À la ferme pédagogique des Bourettes de Haute-Rivoire, Magali et Mathieu Razy font partie des agriculteurs ayant planté des haies pour aider les sols de leur exploitation. 3 km de haies seront d'ailleurs replantés ce mois-ci.

La Communauté de communes des monts du Lyonnais accompagne les agriculteurs dans le programme de plantation de haies. Appuis techniques et formations viennent compléter cette action, dans l'intérêt de la préservation de haies. En 2021 et grâce à ce programme, 3 500 arbres ont ainsi été distribués à huit agriculteurs, ce qui a permis la plantation de 3,5 km de haies.

À la ferme pédagogique des Bourettes de Haute-Rivoire, Magali et Mathieu Razy, les jeunes agriculteurs de cette exploitation, font partie de ceux qui profitent justement de ce programme de plantation de haies, tout en continuant bien sûr l'élevage de leur cheptel de vaches Aubrac, au nombre de 180, en comptant les veaux.

« Une haie est une clôture

de hauteur variée formée d'arbres, d'arbustes, d'épines ou de branchages. Elle peut constituer une bordure, une lisière entre deux espaces. Son rôle d'interface est très intéressant, tant d'un point de vue floristique que faunistique. En effet, une haie peut devenir le lieu rêvé pour élever une nichée d'oisillons, ou encore pour se nourrir : nous planterons des fruits à pépins, à noyaux et coques mélangés avec la haie champêtre », explique Magali Razy.

« Sans haies, un appauvrissement des sols est inéluctable »

L'entretien est simple : on coupe et on élague ! « Surtout l'été, de cette façon les vaches mangent les feuilles avant que l'on ramasse. Le bois coupé ne sera plus brûlé comme avant, mais broyé et il servira de litière que l'on glissera sous la paille », poursuit-elle.

Sans haies, le sol est plus sensible aux aléas climatiques, « et son appauvrissement est inéluctable », insiste Magali Razy. « C'est une raison supplémentaire pour le faire, et avec l'aide entre autres de la communauté de

communes, nous adhérons pleinement à ce programme », affirme l'agricultrice.

Trois kilomètres de haies à replanter sur l'exploitation

« Nous replanterons ce mois-ci avec le concours de la C C M.L et de la Cuma (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole), mais aussi de l'Association française d'agroforesterie », détaille Magali Razy. Trois kilomètres de haies seront ainsi replantés rien que sur leur exploitation. Toutes les plantations se font en tenant compte du sol, et les essences plantées ne seront pas les mêmes : « Il faut que l'harmonie soit parfaite pour obtenir une haie qui ait un rendement maximum pour l'environnement immédiat. En ce qui concerne la réception des groupes scolaires et des particuliers pour la partie ferme pédagogique, nous attendons les directives sanitaires appropriées pour fixer les dates », conclut l'agricultrice.

**De notre correspondant
Jean Michel MURAT**

Ferme pédagogique des Bourettes, 69 610 Haute - Rivoire. Téléphone : 06 07 78 59 09.

HAUTE-RIVOIRE

Salva-Terra rouvrira les portes du Moyen-Âge début avril



Pascal Ruet, tout comme son cheval Aicha, a hâte de retrouver le public. Photo Progrès/Jean Michel MURAT

Le Centre d'Interprétation du Moyen-Âge. C'est le nom officiel du parc de loisir médiéval de Haute-Rivoire, qui vient de traverser un an sans public, crise sanitaire oblige. Et les conséquences se faisaient déjà sentir à ses débuts.

« Sans les groupes scolaires, les centres aérés, sans les centaines d'enfants et leurs accompagnateurs, sans public habituel, ça laisse le maître d'arme sans armes, l'herboriste sans plantes ni herboristerie et Aicha, Paco et Cassie, les chevaux sans cavaliers. », regrette alors Pascal Ruet, alias « Le Seigneur Astar de l'Auriga », maître des lieux.

Un village bien vide, mais pas mort pour autant. « Nous avons pu construire, améliorer, réinventer, transformer, barricader, rendre plus joyeux et offrir plein de ressources notre village ».

Mais l'espoir continue d'animer le lieu. « Bien sûr, les cinq à six personnes qui forment notre équipe sont comme nos chevaux. Ils piaffent d'impatience de reprendre les activités du centre ! »

Les effectifs de visiteurs seront divisés par deux

Car le concept de Salva-Terra, est d'enseigner ce qu'était la vie d'un village au XIII^e siècle, et relater l'époque des bâtisseurs de cathédrales, avec des ateliers pédagogiques et des démonstrations. Un véritable « voyage dans le temps, pour découvrir la vie seigneuriale, les us et coutumes, la calligraphie et les blasons, l'entraînement des chevaliers, le dressage des chevaux de guerre, les jeux médiévaux et les démonstrations de combats », énumère Pascal Ruet. Pour cela, le centre doit aujourd'hui s'adapter en vue de sa réouverture en avril : « Nous accueillerons dans les quatre ateliers 25 élèves au lieu de 50, c'est-à-dire 100 élèves au lieu de 200, par groupes, ainsi nous respectons largement les gestes barrières. Nous en ferons de même au mois de juillet pour recevoir nos visiteurs particuliers, en souhaitant, d'ici là, une nette éclaircie en ce qui concerne ce virus », espère Pascal Ruet.

**De notre correspondant
Jean Michel MURAT**

SAINT-LAURENT-DE-CHAMOUSSET

L'emploi à domicile entre particuliers, comment ça marche ?

Les Maisons des services de la Communauté de communes organisent cette année des ateliers d'information sur l'emploi à domicile, avec l'intervention de la structure « Particulier Emploi ».

Leslie Agabriel, coordinatrice territoriale « Particulier emploi », animera les séances. « Pour une première session, deux rendez-vous sont prévus en 2021 sur Saint Laurent de Chamousset. Il s'agit de donner toutes les clés pour connaître les diverses fonctions et possibilités autour du cesu (chèque emploi service universel). Du côté des salariés, ceux-ci ne sont pas toujours conscients qu'ils ont les mêmes droits que les autres au niveau de la retraite, de la formation, des arrêts maladies, des congés, etc. Du côté des employeurs, on montre qu'il n'est pas compliqué de déclarer quelqu'un, on explique comment fonctionnent les réductions d'impôt, les responsabilités, etc. », détaille-elle. Des places sont toujours libres pour les séances.

Sur inscription au 04 78 19 05 14 ou 04 74 26 50 78. Les prochains ateliers sur Saint Laurent de Chamousset : le 27 avril à 10 heures et le 5 octobre à 14 h 30.

